

# Le Mois de l'ESS

## Kit des structures organisatrices



Le Mois de l'ESS est un évènement coordonné nationalement par le Conseil National des CRESS (CNCRES). En région, la coordination est assurée par les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire.

Le Mois de l'ESS a pour **triple objectif** :

- ✓ **Mettre en avant l'action des structures ESS auprès du grand public**
- ✓ **Développer auprès des structures un sentiment d'appartenance à l'ESS**
- ✓ **Etre un lieu de rencontres pour les structures ESS et ainsi favoriser la coopération entre structures**

En Région Aquitaine Limousin Poitou Charentes, **le Mois de l'ESS 2016 se déroulera du 28 octobre au 2 décembre 2016.**

### Quelles manifestations proposer dans le cadre du mois de l'ESS ?

#### Les thématiques

Pour être inscrites dans le programme du Mois de l'ESS, les manifestations doivent être en lien avec une ou plusieurs thématiques transversales à l'ESS :



Ils soutiennent le Mois de l'ESS en Limousin :

## Les exemples de manifestations

Les formes de manifestations sont libres et donc multiples. Les organisateurs peuvent notamment opter pour :

Forum	Conférences	Interventions pédagogiques	Visites guidées
Projections débats	Tables rondes	Expositions	Formations
Ateliers de travail	Spectacles vivants	Portes ouvertes	...

## Quelles structures organisatrices

Les structures organisatrices doivent être des **structures ESS** ou des **collectivités**.

Il est possible pour une structure ESS de s'associer avec un organisateur hors champs ESS pour co-organiser un évènement.

## En pratique, pour s'inscrire dans le programme du Mois de l'ESS

Pour que sa manifestation soit intégrée dans le programme du Mois de l'ESS, **une structure organisatrice doit inscrire sa manifestation en ligne sur le site national du Mois de l'ESS : [www.lemois-ess.org/](http://www.lemois-ess.org/)**

Pour une inscription de la manifestation dans le programme papier du Mois de l'ESS, l'inscription doit être réalisée **au plus tard le 23 septembre 2016**.

## Les engagements réciproques

### La CRESS Limousin s'engage à

**Mobiliser les acteurs de l'ESS** pour développer la participation au Mois de l'ESS en Limousin

**Assurer la communication et les relations presse** sur le Mois de l'ESS à l'échelle régionale

Ils soutiennent le Mois de l'ESS en Limousin :

**Produire et diffuser des outils de communication** sur le Mois (affiches, programmes...) et fournir à l'organisateur un kit de communication

**Faire apparaître l'événement de l'organisateur :**

- ✓ dans le programme régional papier (sous réserve de respect de la date d'inscription limite (15/09/16)
- ✓ sur le site de la CRESS Limousin [www.cresslimousin.org](http://www.cresslimousin.org),
- ✓ Sur la page réservée au Limousin du site national du Mois de l'ESS [www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org)
- ✓ Sur les pages gérées par la CRESS Limousin sur les réseaux sociaux facebook et Twitter, publications

### Les structures organisatrices s'engagent à

**Remplir le formulaire d'inscription sur le site [www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org) dans les délais impartis**

**Communiquer sur le fait que sa manifestation s'inscrit dans le cadre du Mois de l'ESS** notamment dans les relations presse et dans les outils de communication interne (site internet, newsletter,...) et en intégrant le logo du Mois de l'ESS sur les documents de communication de la manifestation

**Aider à la redistribution des outils de communication** du Mois de l'ESS fournis par la CRESS Limousin

**Prévoir un temps de présentation** (intervention orale, support papiers, vidéos ...) **de l'ESS** pour les participants à la manifestation

Pour valoriser le Mois de l'ESS et alimenter la page Facebook et le compte Twitter, merci de faire remonter à la CRESS Limousin des photos, vidéos, sources audios illustrant votre manifestation.

Pour plus d'informations sur le Mois de l'ESS,

Merci de contacter :



**Karl Cournaud**

**05 55 79 09 01**

**[k.cournaud@cresslimousin.org](mailto:k.cournaud@cresslimousin.org)**

Ils soutiennent le Mois de l'ESS en Limousin :

